****

**DECLARATION DE LA DELEGATION DU MALI**

**Quarante-unième session du Groupe de travail sur l’Examen Périodique Universel**

**EPU de la République d’Afrique du Sud**

(Genève, le mercredi 16 novembre 2022 /09 :00 – 12 :30)

Temps de parole : 1 min

Lue par : S.E.M Mamadou Henri KONATE

Merci Monsieur le Président,

Le Mali souhaite une chaleureuse bienvenue à la Délégation de la République d’Afrique du Sudet la remercie pour la présentation détaillée de son rapport national.

Ma délégation félicite le Gouvernement sud-africain pour les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté, des inégalités et du chômage, consécutive à la mise en œuvre du plan national de développement conçu pour prendre en charge les nombreux défis à la fois structurels et conjoncturels.

Nous saluons les efforts du pays en matière de lutte contre la torture ainsi que sa coopération avec les organismes régionaux et internationaux en matière de prévention et de lutte contre cette pratique.

Dans cet esprit, le Mali recommande à l’Afrique du Sud de :

* Modifier sa loi contre la torture en fixant des peines, assorties de réparation pour les victimes.

Le Mali souhaite plein succès à l’Afrique du Sud à l’issue du présent examen.

**Je vous remercie.**